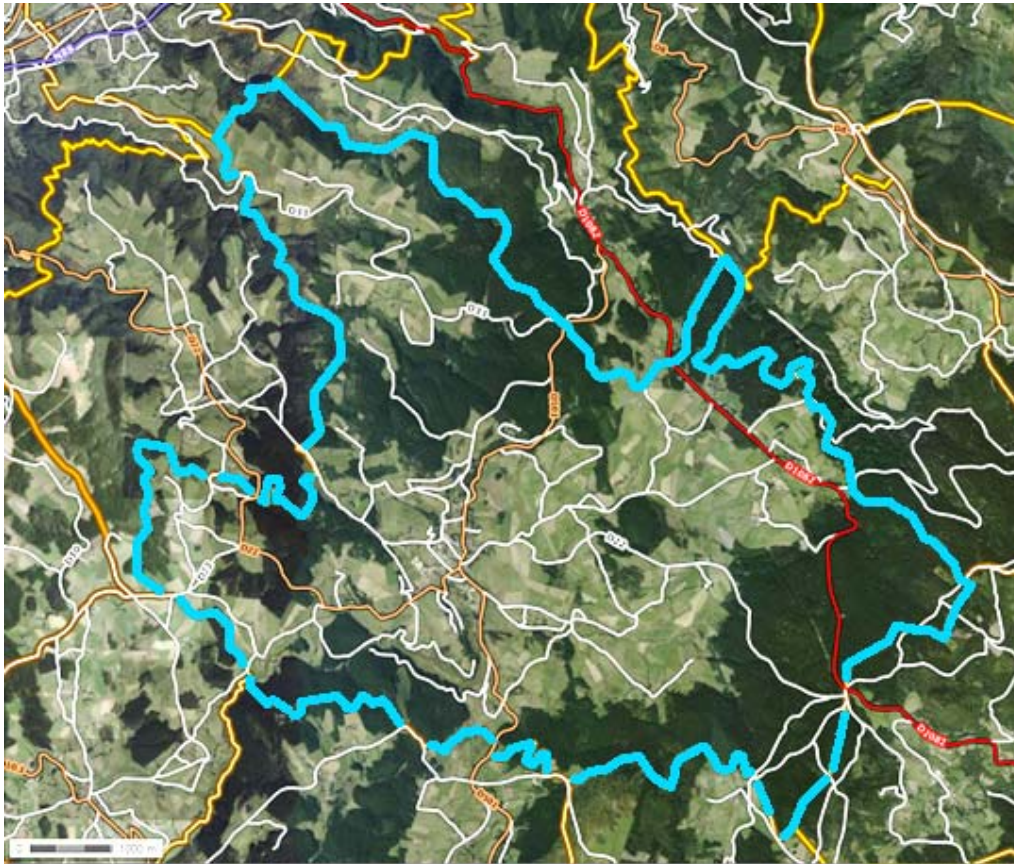


Atelier déplacement - circulation

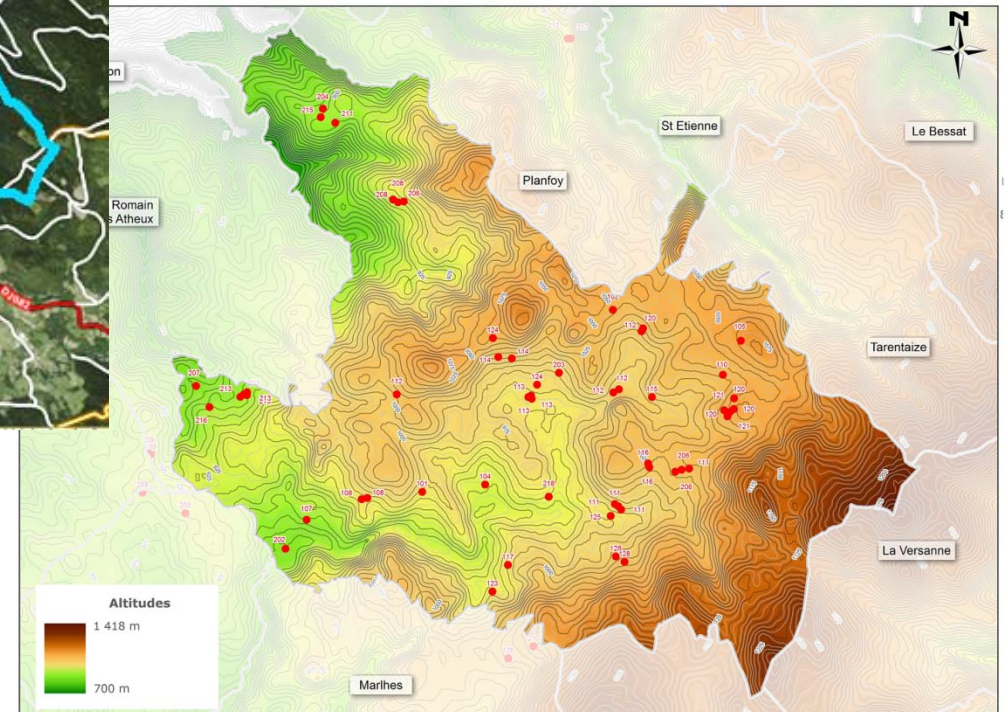
Mardi 12 février 2013

La trame viaire de la commune



Une densité d'infrastructures
marquée par le relief

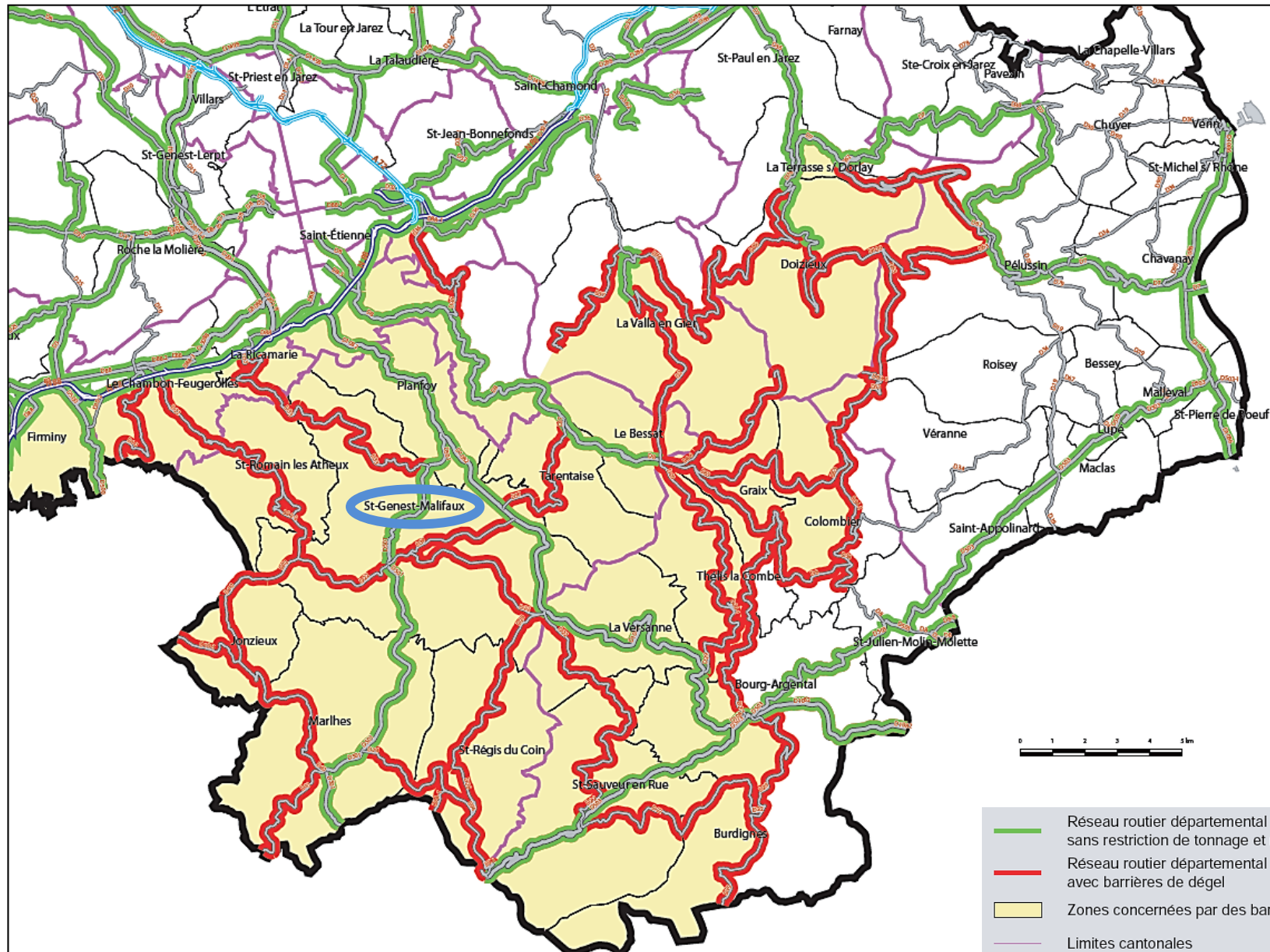
Un réseau départemental irriguant
bien le centre bourg



La viabilité hivernale du réseau routier

- Les routes départementales sont traitées par les services du Conseil général de la Loire
 - Aucune information disponible
- Vers une évolution du traitement des routes départementales
- Les voies communales sont traitées par la commune

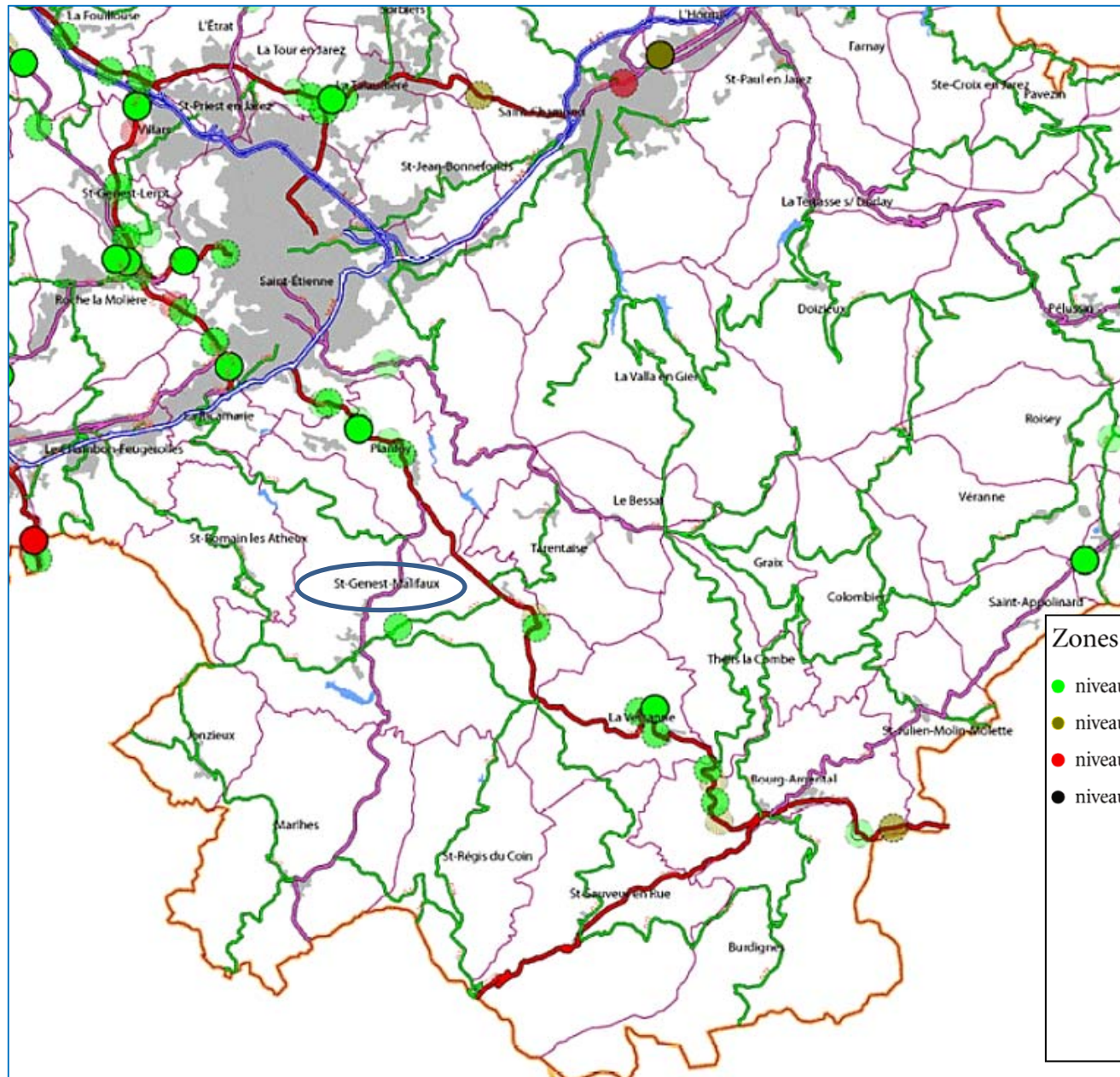
La viabilité hivernale du réseau routier



Source :
conseil général
de la Loire

Réseau routier départemental sans restriction de tonnage et réseau routier national
Réseau routier départemental avec barrières de dégel
Zones concernées par des barrières de dégel
Limites cantonales

La sécurité du réseau routier



2 zones dangereuses sur la commune

Source : conseil général de la Loire

Zones d'accumulation d'accidents

- niveau 0 (3 accidents sur 850 mètres)
- niveau 1 (4 accidents et 4 victimes graves sur 850 mètres)
- niveau 2 (7 accidents et 7 victimes graves sur 850 mètres)
- niveau 3 (10 accidents et 10 victimes graves sur 850 mètres)

2003 - 2007 1998 - 2002 1993 - 1997

6



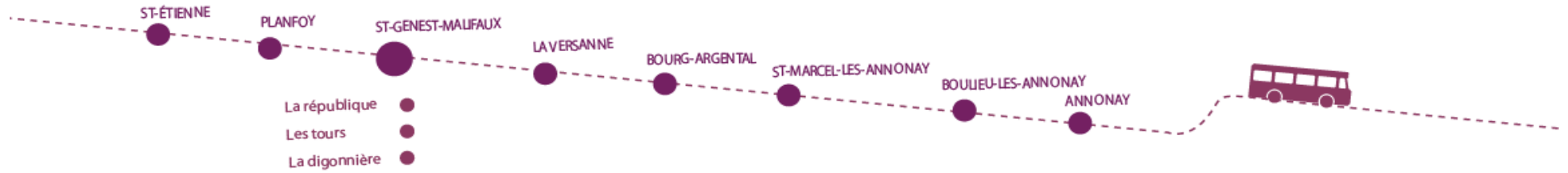
Le réseau départemental des transports publics voyageurs, lignes régulières

2 lignes régulières :
 - ligne 119
 - ligne 122

Source: conseil général de la Loire

Zoom sur les 2 lignes

La ligne 122 passe par ...



La ligne 119 passe par ...



(min) temps séparant l'arrêt de bus du centre du village

Des démarches innovantes

Des dispositifs développés par les Transports interurbains de la Loire favorisant l'usage des transports collectifs pour les loisirs

- TIL découverte : Durant étés 2010/2011/2012 réseau permettant de voyager avec son vélo

- TIL + ski : combiné forfait + billet de bus en période hivernale (à destination de Chalmazel et du Bessat).

Minimiser l'impact des transports sur l'environnement :

- des bus respectant la norme européenne 5 en matière d'émission de gaz polluants

- des conducteurs appliquant l'éco-conduite qui permet de limiter la consommation de carburant et l'émission de CO2.



Une tarification avantageuse :

	Tarif normal TIL	Tarif réduit TIL+ *
Ticket à l'unité (1 trajet sans correspondance)	2€	1,50€
Carnet de 10 trajets (10 trajets sans correspondance)	18€	13,50€
Abonnement mensuel (voyage à volonté sur la ligne pendant un mois)	40€	30€

* Concerne étudiant -26ans, seniors de 70ans et plus, personne handicapée titulaire carte d'invalidité, scolaire détenteur d'une carte de transport scolaire du CG Loire, bénéficiaire du RSA, ancien combattant .

Source conseil général de la Loire

Transport à la demande

Explication du service:

- l'usager est pris à son domicile.
- il est accompagné au lieu de destination indiqué au moment de la réservation.
- il est reconduit à son domicile (il peut ne faire qu'un aller simple).
- But : faciliter les déplacements des personnes en difficulté de mobilité (personnes à mobilité réduite, personnes en insertion professionnelle), permettre le maintien à domicile des personnes âgées.

Concernant Saint-Genest Malifaux:

- il n'existe pas de service de transport à la demande organisé par le conseil général de la Loire, seule l'association Aid'auto42 propose ses services en matière de mobilité (transport accompagné à la demande mais période maximum de 3 mois).
- les services apportés par Aid'auto42 sont-ils suffisants ?

Nous déplacer autrement dans le Pilat

OSONS LE COVOITURAGE



Renseignez-vous
et inscrivez-vous
auprès de la
personne relais de
votre commune ou
auprès de MOPI

MOPI
Maison de
la mobilité
du
PILAT



Place de la Bascole 42290 St Julien Malifaux
Téléphone : 04 77 93 46 86

www.pilat-covoiturage.fr

Des démarches innovantes

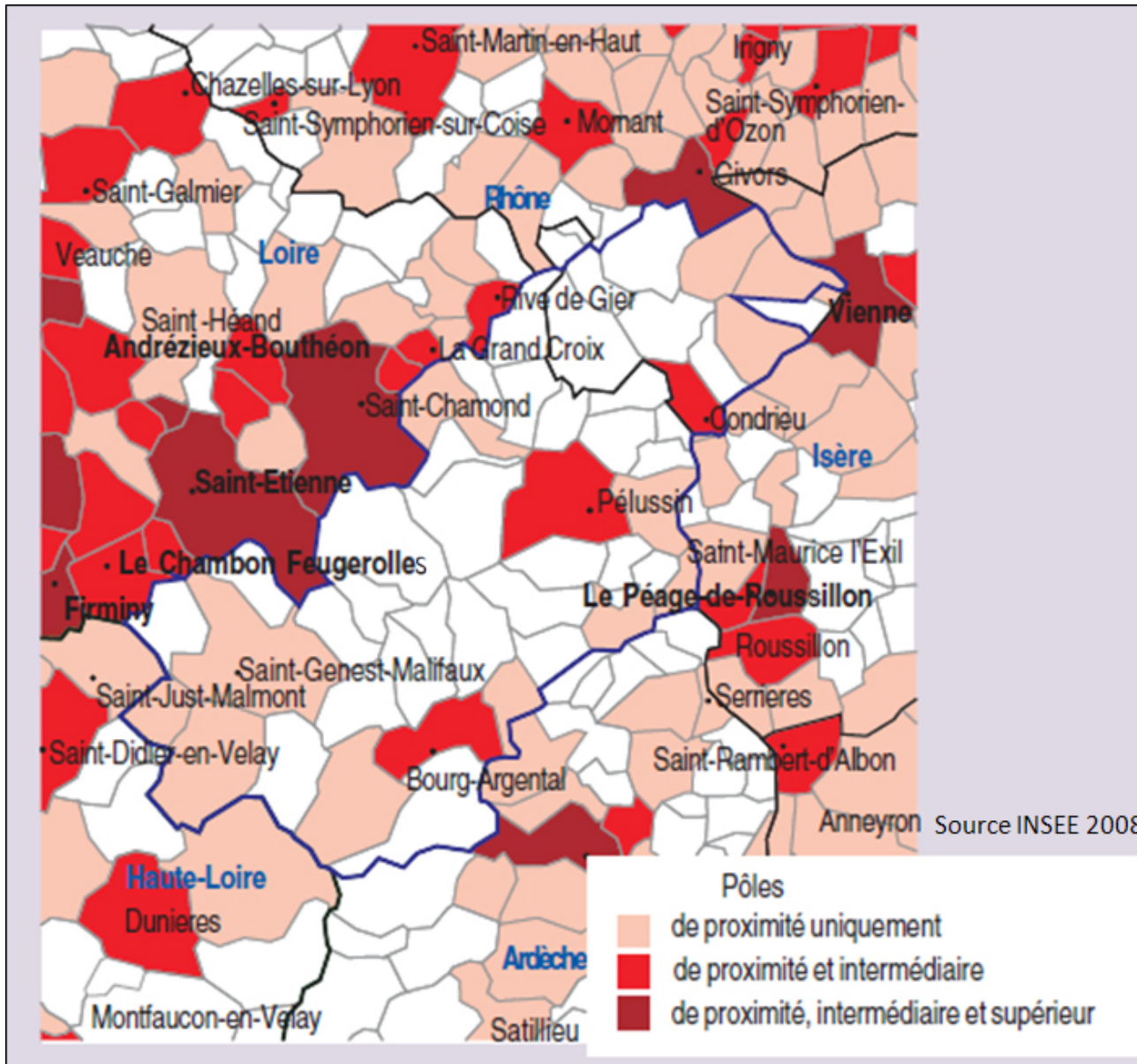


Le covoiturage: un système de mutualisation de l'usage de la voiture particulière. Mis en place par la maison de la mobilité du Pilat et l'association Pilatitude.

Création d'une aire de covoiturage sur la place du 19 Mars 1962 au cœur du bourg de Saint-Genest Malifaux, le long de la départementale 22.

Utilisation de l'aire de covoiturage ? Répond-elle au besoin ?

L'organisation territoriale de l'emploi et des services

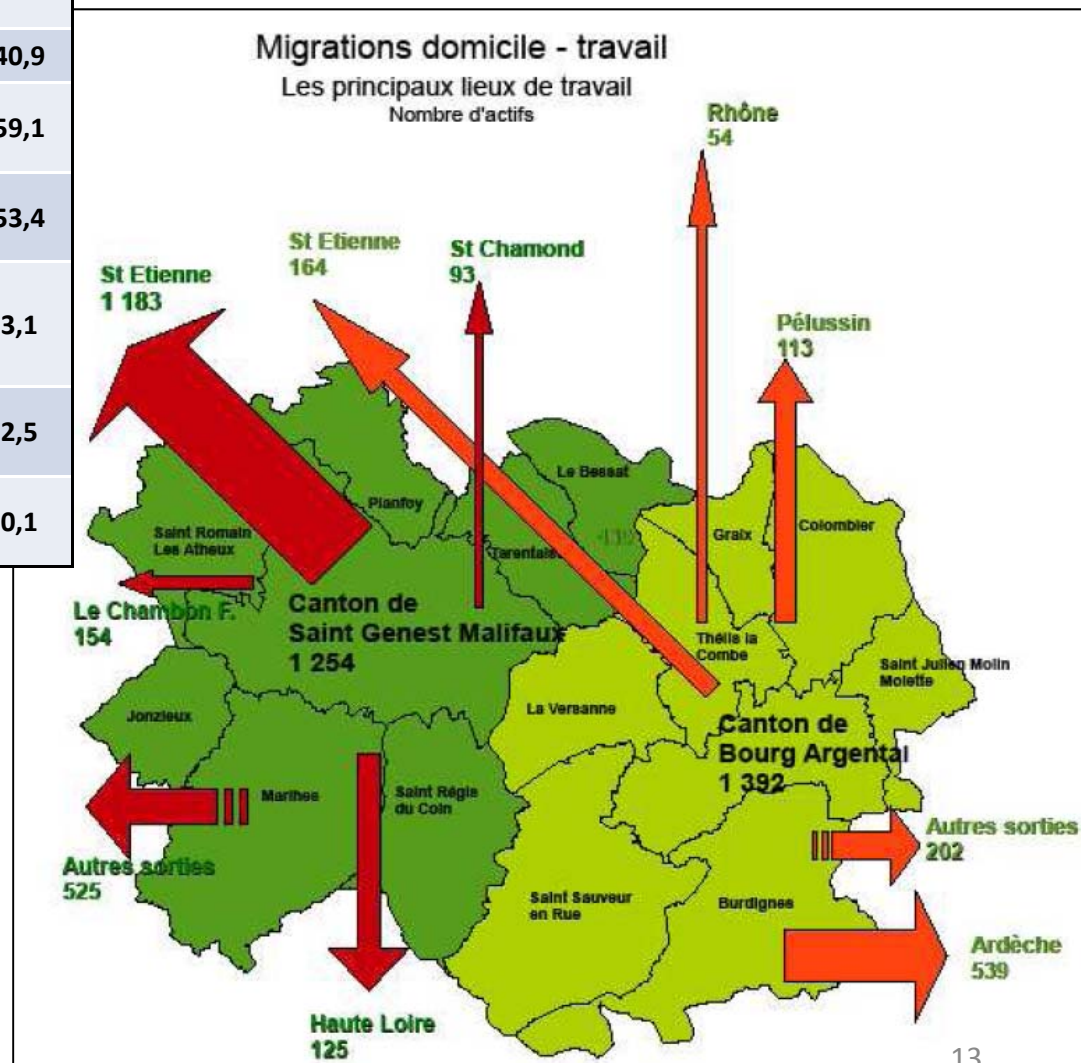


Saint Genest Malifaux est un chef lieu de canton, malgré tout la commune reste un pôle de proximité.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi et résidant dans la zone

	2008	%	1999	%
Ensemble	1 277	100,0	1 124	100,0
Travaillent:				
❖ dans la commune de résidence	424	33,2	460	40,9
❖ dans une commune autre que la commune de résidence	853	66,8	664	59,1
• située dans le département de résidence	729	57,0	600	53,4
• située dans un autre département de la région de résidence	70	5,5	35	3,1
• située dans une autre région en France métropolitaine	51	4,0	28	2,5
• située dans une autre région hors de France métropolitaine	3	0,2	1	0,1

La majorité des actifs quitte le territoire communal pour se rendre au travail



Les déplacements vers les commerces

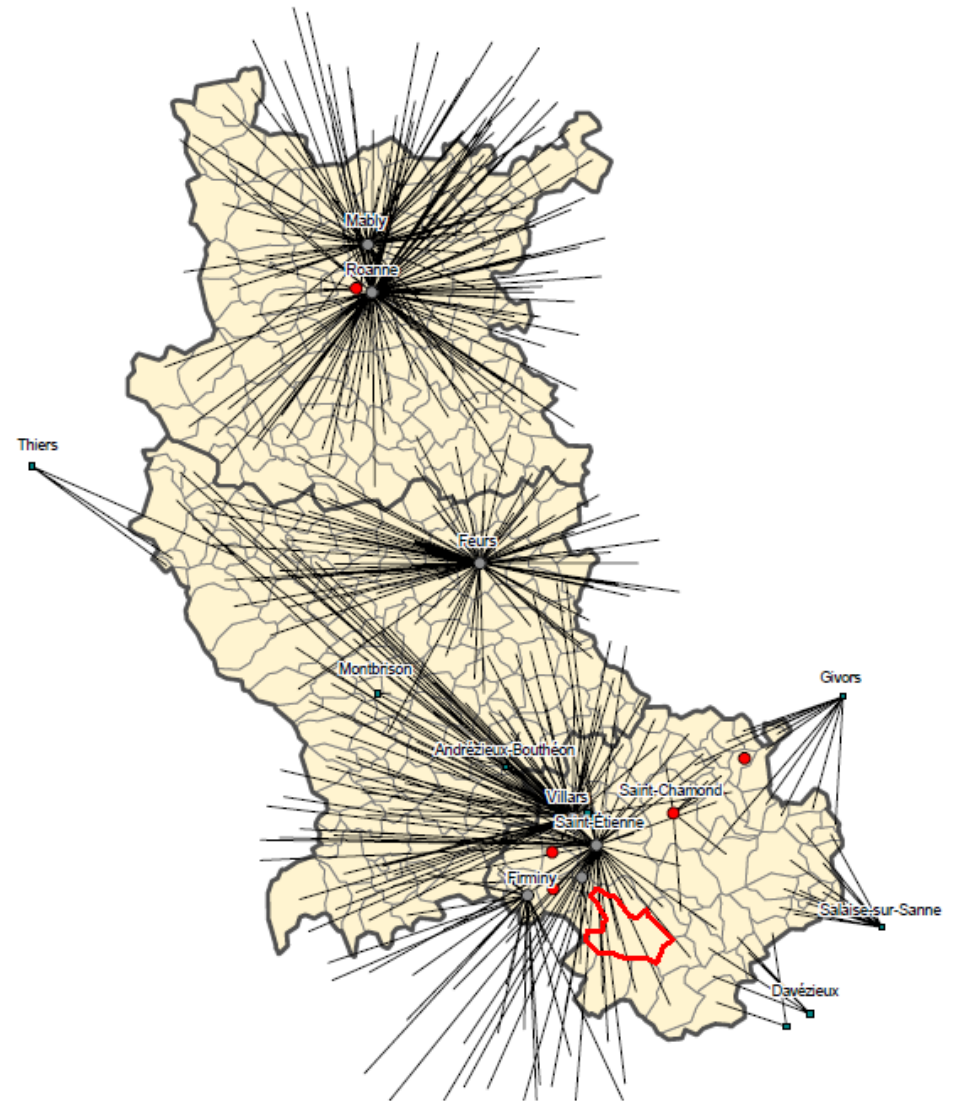


Attractivité et accessibilité des supermarchés

Limites administratives
 Communes
 Contours des arrondissements

Evolution 1988-1998

- Sans changement
- Apparition
- Disparition
- Pôle hors département

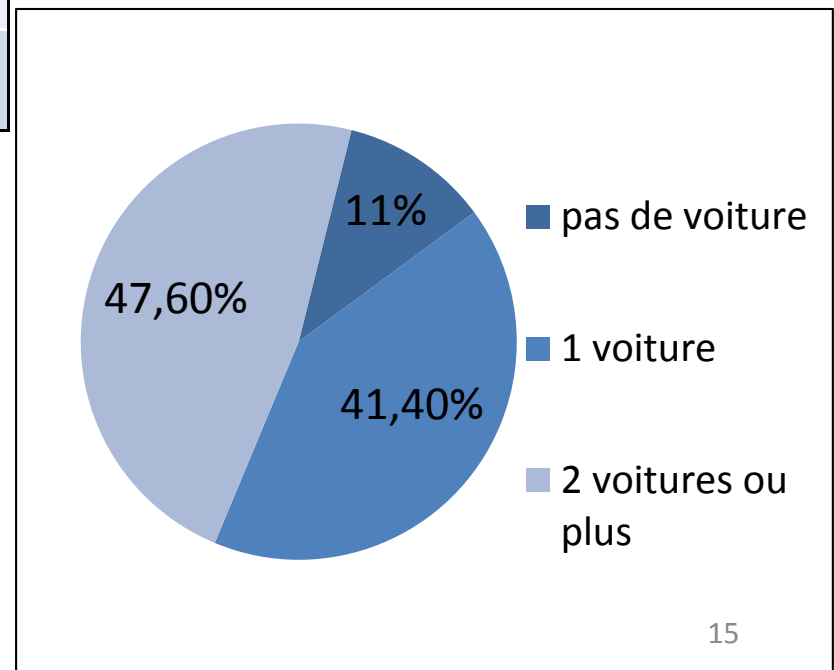


Attractivité et accessibilité des hypermarchés

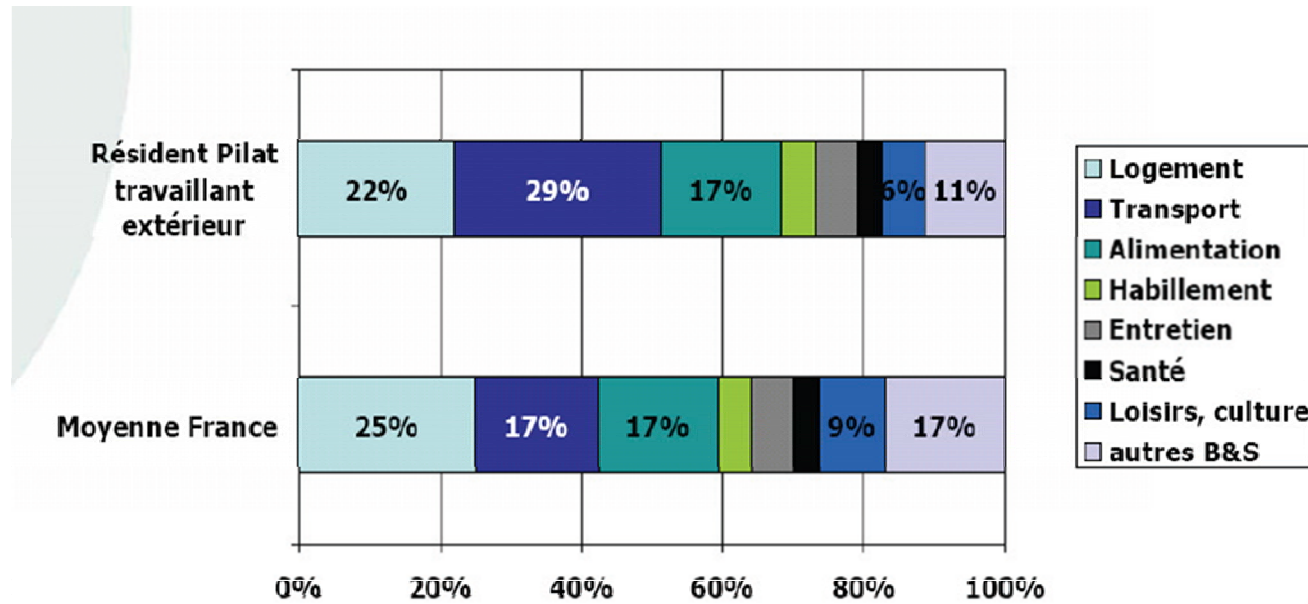
L'équipement automobile des ménages

	2009	%	1999	%
Ensemble	1118	100	981	100
Au moins un emplacement réservé au stationnement	787	70,4	646	65,9
Au moins une voiture	995	89,0	843	85,9
1 voiture	463	41,4	417	42,5
2 voitures ou plus	532	47,6	426	43,4

La voiture est le mode de déplacement privilégié des habitants de la commune



Part du transport dans les dépenses des ménages



Le transport représente une part importante des dépenses des résidents de Saint-Genest Malifaux. Les pôles d'activités supérieurs qui regroupent la plupart des emplois et services, se situant en marge de la commune (majoritairement au sein de l'agglomération stéphanoise).

- Le Parc Naturel du Pilat encourage le télétravail

Source: parc naturel régional du Pilat

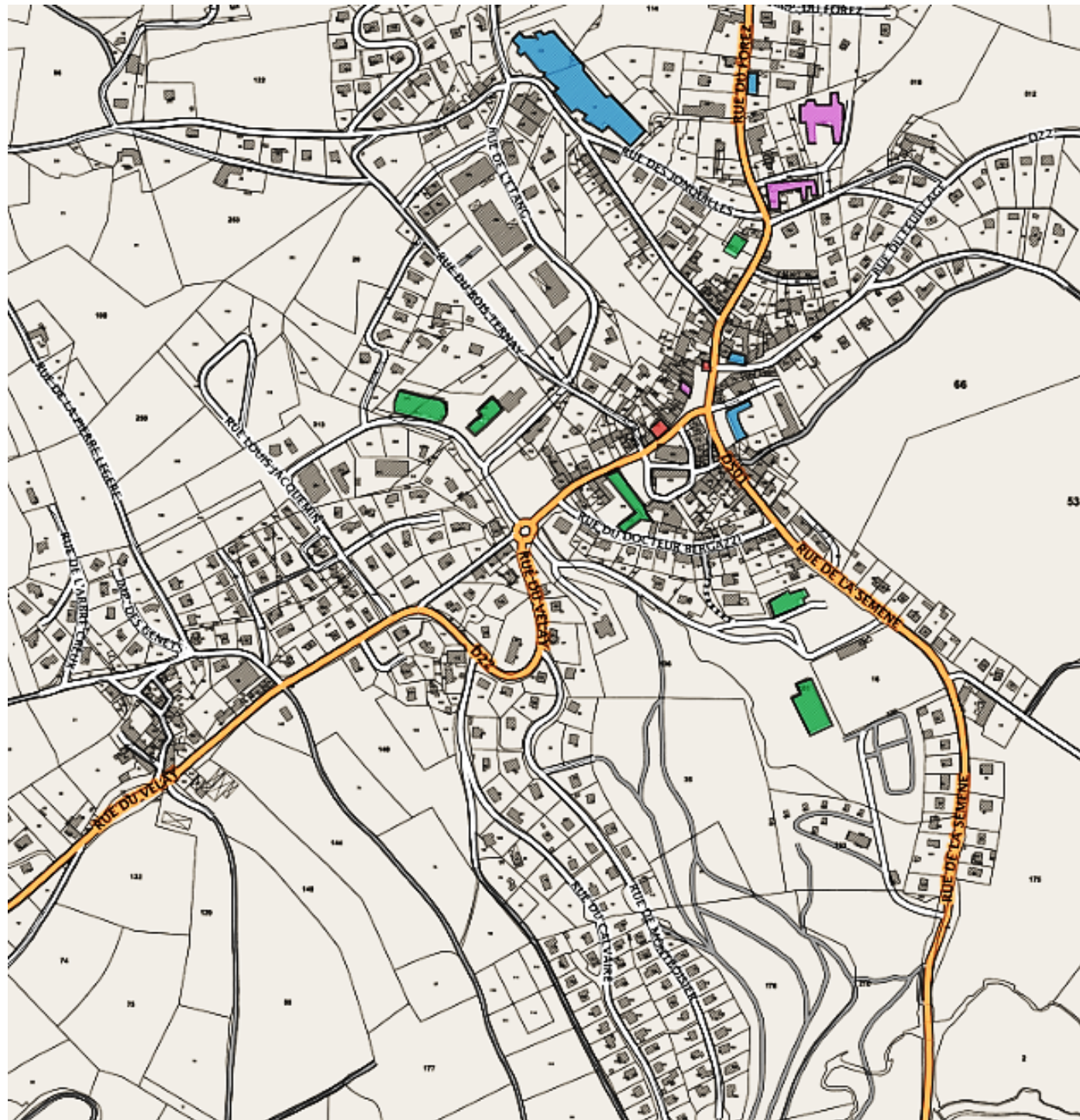
Le stationnement au cœur du bourg

Une centaine de places de stationnement

Conflit d'usage entre les habitants et les besoins des commerçants?



- Commerce Alimentaire
- Divers (banques, boutique de décoration, salons de coiffure...)
- Bars, restaurants
- Batiments administratifs et services publics
- Eglise
- Zone de stationnement



Les liaisons inter-quartiers piétonnes et routières

- Infrastructures administratives et de service public
- Infrastructures de sport et loisirs
- Infrastructures médicales et paramédicales
- Commerces d'alimentation générale

Les routes départementales permettent des liaisons rapides et accessibles au centre bourg (voiture ou piéton)
Peu de développement en impasse